



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris, le **17 OCT. 2014**

Direction générale  
de l'enseignement  
scolaire

Service de l'instruction  
publique et de l'action  
pédagogique

Mission de  
l'accompagnement  
et de la formation

Bureau des contenus  
d'enseignement et des  
ressources pédagogiques

DGESCO MAF 1  
n° **68**

Affaire suivie par  
David Muller

Téléphone  
01 55 55 17 65  
Courriel  
david.muller  
@education.gouv.fr

110, rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

Madame la présidente,

Par courrier du 29 septembre 2014, vous avez bien voulu me faire part de votre étonnement concernant l'absence de rubrique spécifique pour les enseignants de Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) dans le questionnaire de la consultation qui se déroule actuellement sur le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Vous soulevez le fait que le questionnaire individuel en ligne ne permet de cocher que les cases « Français » et « Autre » et vous témoignez par suite de votre inquiétude concernant la situation des LCA au collège.

Je souhaiterais d'abord vous préciser que la conception de ce questionnaire a suivi des principes méthodologiques très rigoureux et que l'absence de rubrique spécifique pour les enseignants de LCA ne correspond nullement à un oubli. Dans la rubrique « Français » sont en effet rassemblés les professeurs de lettres modernes et les professeurs de lettres classiques, conformément à la logique disciplinaire unitaire inscrite dans l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours du Capes de lettres.

En outre, je tiens à vous rappeler – s'il en est besoin – que les LCA conservent toute leur place dans les enseignements du collège et participent pleinement du projet de socle commun de connaissances, compétences et de culture actuellement soumis à la consultation nationale.


Madame Sylvie Pédroaréna  
Présidente de la CNARELA  
11, rue champ Saint-Pierre  
39 170 Saint-Lupicin

Par ailleurs, la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) poursuit un important travail d'ingénierie pédagogique dans le champ des LCA, comme en témoigne la publication régulière de ressources mises en ligne sur le site éducol, portail national pour les professionnels de l'éducation. J'ai en effet le souci d'offrir aux personnels enseignants un éventail varié et actualisé de ressources afin de favoriser un apprentissage innovant des LCA, dans la continuité des « Rencontres Langues anciennes et Mondes modernes » organisées par la DGESCO dans le cadre du plan national de formation (PNF) en 2012 et en 2013.

C'est enfin pour explorer de nouvelles perspectives dans l'enseignement des LCA et renforcer l'attractivité du latin et du grec que les sections expérimentales de « Langues et Cultures de la Méditerranée », portées par la DGESCO en lien étroit avec le groupe Lettres de l'inspection générale, ont été mises en place depuis quatre ans dans plusieurs académies. Ce dispositif – qui connaît une augmentation constante de ses effectifs – fait l'objet d'une attention particulière du ministère et des acteurs académiques.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice générale de l'enseignement scolaire



Florence Robine